

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1847.

Rapport de la Commission des naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Louis Kessels, receveur des contributions directes et accises, décoré de la croix de fer, à Hoogstade (Flandre Occidentale).

(Voir le n° 504, session 1845-1846 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Par requête en date du 16 mars 1844 et renouvelée le 20 novembre de la même année, le pétitionnaire, qui est né à Gouda (Pays-Bas), le 15 août 1807, demande la naturalisation ordinaire. Depuis 1824 il se trouve en Belgique, y a satisfait à la milice et obtenu son congé le 19 mars 1831. Il était alors sergent d'artillerie de campagne, à Tournay. Le 14 décembre de la même année il a été admis comme commis à pied de 2^e classe dans l'administration des accises, a successivement été promu en grade et a été appelé, le 20 août 1845, aux fonctions de receveur des contributions directes et accises à Hoogstade. Il est décoré de la croix de fer.

Les renseignements fournis sur son compte lui sont favorables.

Dans sa séance du 15 décembre dernier, la Chambre des Représentants a pris sa demande en considération, à la majorité de trente-six suffrages contre 16.

CHRISTYN Comte DE RIBAU COURT, Rapporteur.